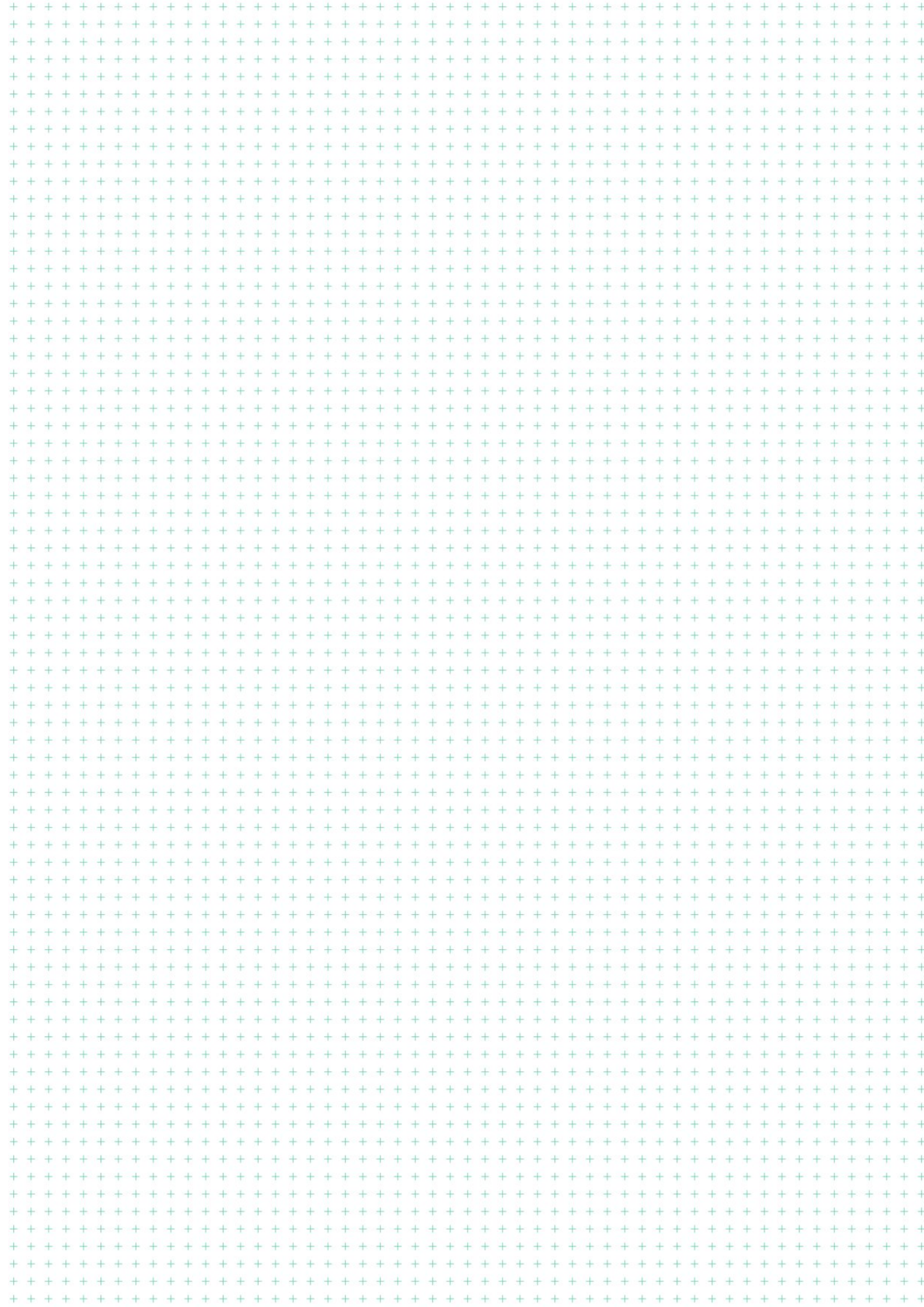


Études complémentaires POPSU

LE DIALOGUE ACTEURS-CHERCHEURS DANS LES RECHERCHES URBAINES, LE CAS DE POPSU

Appel à projet
Du mercredi 12 juin au vendredi 12 juillet 2024





Lieu de convergence de la recherche et de ceux qui font et gouvernent les villes, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines – *POPSU* – croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle en « circuit court », pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions des politiques urbaines et territoriales. Elle capitalise, à des fins d'action, les connaissances établies dans les villes et en assure la diffusion auprès de publics divers : élus et services des collectivités, universitaires, opérateurs des politiques urbaines, grand public. Elle se décline en deux programmes : *POPSU Transitions* et *POPSU Territoires*. *POPSU* réunit 800 chercheurs et constitue le principal programme de recherche sur les questions urbaines au plan national.

Les programmes de recherche *POPSU* relèvent de la recherche-action. Mais cela ne suffit pas à caractériser les principes qui les guident, la recherche-action, qui fait l'objet d'une attention toujours aussi soutenue dans la recherche urbaine¹, pouvant s'inscrire dans un rapport tout à fait classique entre un commanditaire et un prestataire.

Ce qui les singularise davantage est l'ambition « d'horizontaliser » les relations chercheurs/élus et praticiens de la ville (administration centrale et déconcentrée, services des collectivités, opérateurs publics et privés de l'action publique urbaine). L'un des enjeux est de développer des travaux de recherche qui, s'ils visent bien à contribuer à l'action ou à en éclairer les conditions, portent sur des questions coconstruites entre acteurs et chercheurs. Les conditions de « réussite » de l'exercice sont multiples, à commencer par l'installation de dispositifs permettant de mobiliser les savoir-faire de la recherche, et de favoriser la capacité réflexive des élus et des professionnels de la ville. Si ces conditions sont réunies, les travaux de recherche qu'elles ont permis, doivent déboucher sur une production de résultats mise en discussion au fil de l'eau, au sein de formats susceptibles de les accueillir et de les rendre le plus largement accessible.

¹Voir ce numéro récent de la revue *GéoProximités* : « Recherche-actions participative », 1, 2024 dirigé par Emmanuelle Faure et Guillaume Duranel.

Un certain nombre d'éléments sont venus faciliter cette autre manière d'engager des travaux de recherche :

- la pratique, désormais robuste, de nombreux chercheurs, de la recherche contractuelle négociée avec des organismes publics, parapublics, avec des associations ou des entreprises, qui a conduit à des coopérations inscrites dans la durée, formalisées par des partenariats ou plus informelles, avec les collectivités et leurs services ;
- la présence dans les services des collectivités locales (en particulier dans les intercommunalités métropolitaines ou de grandes agglomérations urbaines) ou dans des agences d'urbanisme de personnels, parfois à des postes de responsabilité dans la hiérarchie administrative, ayant eu une pratique de la recherche universitaire, formalisée pour certains par la réalisation d'une thèse, qui en ont gardé la conviction de l'utilité de telles démarches face à la complexification de l'action publique, une appétence pour la spéculation et la réflexion ;
- la présence à la tête de certaines de ces grandes collectivités, ou dans leur exécutif, d'élus, également universitaires, notamment dans les disciplines des sciences sociales, rompus à l'exercice scientifique ;
- la promotion par les politiques publiques de l'enseignement supérieur et de la recherche d'une recherche « socialement utile », qui puisse éclairer les politiques publiques (ce que formule très explicitement le récent Appel à Manifestations d'Intérêt concernant les SHS, adressé aux Universités) et de recherches « participatives », embarquant dans la recherche d'autres acteurs que les chercheurs académiques (dont le récent appel à projets Science avec et pour la société lancé par l'Agence nationale de la recherche).

Pour autant, tous les freins ou obstacles à ce type de démarche sont loin d'être levés. Certains sont d'ordre subjectif : crainte de démarche spéculative « hors sol » du côté des acteurs ou d'une liberté de parole critique qui s'exercerait à leur dépend ; prévention des chercheurs à l'égard de contraintes ou d'injonctions qui viendraient entraver leur démarche ou réduire leur autonomie et / ou leur champ, etc... D'autres sont d'ordre plus objectif : des temporalités qui ne sont pas synchrones, le temps de l'action n'étant pas celui de la recherche ; des coûts de « transaction » élevés et chronophages ; une moindre reconnaissance par les institutions académiques de ce type de travaux, voire leur disqualification par les pairs et ce, malgré leur récente légitimation, etc.

Néanmoins, hier, dans les plateformes des programmes *POPSU 1*, *POPSU 2* et *POPSU Métropoles* ou aujourd'hui, dans les 23 plateformes du programme *POPSU Transitions*, ainsi que depuis 2018 dans les 51 plateformes de *POPSU Territoires*, ou demain dans le nouveau programme *ÉRABLE* opéré par le GIP EPAU, de nouvelles modalités de relation et de collaboration, allant jusqu'à des formes inédites de coproduction, s'expérimentent, dans des contextes politiques variés, à des niveaux d'engagement et de maturité divers, avec des effets, propres à la démarche réflexive, sur la conduite de la recherche comme sur l'action ou ses modalités, plus ou moins manifestes.

Cet appel à manifestation d'intérêt invite à l'analyse de ces interactions entre chercheurs, élus et professionnels, représentés dans ces programmes d'abord par les services des intercommunalités, mais également, dans un certain nombre de plateformes, par les agences d'urbanisme.

L'objectif n'est pas de passer au crible de l'analyse l'ensemble des plateformes, mais d'investiguer quelques-unes d'entre elles, en en sélectionnant un panel permettant, par la comparaison, de décrire le degré de maturité et d'aboutissement de ces interactions chercheurs/acteurs de plateformes dont on dit : « ça marche très bien » à des plateformes dont on dit : « ça ne marche pas du tout », pour, dépasser ces subjectivités, et « en profondeur », décrire, expliquer et objectiver :

- **À quelles conditions** ce type d'interactions est possible : modalités « d'appropriation » réciproque ? Établissement d'une sorte de « contrat de confiance » ? Sur quelle(s) base(s) et règles du jeu consenties, implicites ou explicites (« chacun à sa place ») ? « Gages » réciproques à donner ?
- **Ce qui les facilite** : existence d'une « culture préalable » qui a permis de lever les suspicions, incompréhensions (il conviendra alors d'en faire l'histoire) ? Existence de « passeurs », « transfuges », « médiateurs » d'un monde à l'autre (qui sont-ils/elles ? et comment se sont construites ces positions ?) ?
- **Ce sur quoi elles buttent** : un rapport au temps différent ? Des préventions qui demeurent ? Des manières trop différentes – inconciliables – d'aborder les sujets ? Des postures critiques ou surplombantes pour les uns ? Légitimistes ou scientifico-sceptiques pour les autres ? Des relations trop personnalisées qui fragilisent la réflexivité dans la mesure où elles empêchent les institutions et organisations d'être pleinement engagées ?
- **Comment elles se concrétisent** (séminaires, réunions de travail, temps d'enquête partagés, etc) ?
- **Ce qu'elles produisent** : du dialogue, de la coproduction, etc. ? Avec quels effets, d'une part sur la recherche et les chercheurs, d'autre part sur l'action et les acteurs (élus et professionnels) : évolution de leur positionnement, transformation de leur professionnalité, etc. ?

MODALITÉS D'ORGANISATION ET COMITÉ DE PILOTAGE

Le titulaire sera accompagné dans sa mission par un comité de pilotage qui se réunira régulièrement pour faire le point de l'avancement de sa mission.

CANDIDATS ADMIS À SOUMISSIONNER

Est admis à soumissionner tout chercheur ou équipe de recherche en sciences humaines et sociales, soit rattaché à une unité de recherche, soit disposant d'une structure sociale qui lui permet de contracter une convention de recherche.

FINANCEMENT

La mission sera rémunérée par un montant forfaitaire de 20 000 € TTC.

FORMAT DE LA RESTITUTION

Le livrable prendra la forme d'un rapport synthétique (50 000 signes), illustré, qui fournira les principaux éléments de compréhension et d'analyse de la question. Ce livrable sera rédigé par le titulaire.

Le titulaire pourra être invité à présenter les travaux dans des événements par le comité de pilotage.

REMISE ET RÉCEPTION DES OFFRES

Les réponses comprendront :

- Une note d'intention (maximum 4 pages), explicitant les axes de compréhension de la commande, la méthodologie envisagée et un calendrier indicatif des travaux
- la raison sociale du candidat, son SIRET ou équivalent et un RIB ;
- un cv synthétique, avec mention des principales publications en annexe.

Les offres seront évaluées sur des critères de qualité scientifique, des dispositifs méthodologiques, de la compréhension de la commande ainsi que sur l'adéquation des moyens et des prestations demandées.

Les propositions doivent être remises pour le **vendredi 12 juillet 2024, à midi (heure métropolitaine)**.

Elles seront adressées sur document papier en deux exemplaires à l'adresse suivante (le cachet de la poste faisant foi) :

Nicolas Maisetti
Gip L'Europe des projets architecturaux et urbains
Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Tour Séquoia
1 Place Carpeaux
92055 La Défense Cedex

Une version électronique du dossier sera adressée par voie électronique simultanément à :

- Nicolas Maisetti, Directeur du programme POPSU Transitions
nicolas.maisetti@developpement-durable.gouv.fr
- Vancianne Iguiniz, Assistante de direction
vanciane.iguiniz@developpement-durable.gouv.fr



L'EUROPE DES PROJETS ARCHITECTURAUX ET URBAINS (EPAU)

Jean-Baptiste Marie, Directeur général
Julien Moulard, Directeur général adjoint
Sacha Dalis, Secrétaire général
Vancianne Iguiniz, Assistante de direction

PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATEGIES URBAINES (POPSU)

POPSU Transitions

Responsables scientifiques :

- **Marie-Christine Jaillet**, CNRS-LISST, PI de POPSU Transitions
- **Sabine Barles**, Université Paris 1, Géographie-Cités
- **Xavier Desjardins**, Sorbonne Université, Médiations,
- **Renaud Le Goix**, Université Paris Cité, Géographie-Cités
- **Gilles Pinson**, Sciences Po. Bordeaux, Centre Emile Durkheim
- **Magali Talandier**, Université Grenoble-Alpes, PACTE
- Nicolas Maisetti**, Directeur du programme

POPSU Territoires

Hélène Reigner, Professeure des Universités, Aix-Marseille Université,
Responsable scientifique du programme POPSU Territoires
Hélène Milet, Directrice du programme
Pacôme Bertrand, Chargée de mission
Florentin Cornée, Chargé de mission

+ + + + + + + + + +

CONTACT

Nicolas Maisetti
nicolas.maisetti@developpement-durable.gouv.fr
+33 (0)1 40 81 99 97